

**COUPON-REPONSE A REMETTRE AU PLUS VITE
A VOTRE PROFESSEUR PRINCIPAL**

**BADGE SCOLAIRE
CLASSES DE PREMIERE ET DE TERMINALE**

Il sera remis à l'élève, à la rentrée, un badge avec un code barre dénommé « Carte d'identité de l'élève ».

Il servira de **Carte d'Identité scolaire**.

Cette carte doit être présentée **pour la restauration**.

Elle comporte le nom et le prénom de l'élève, sa photo et son régime de restauration.

**Elle est valable pour toute l'année scolaire,
elle doit toujours être en possession de l'élève
En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera facturée au prix de 10 € l'unité**

FONCTIONNEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE POUR LA RESTAURATION

Seul l'élève muni d'un badge peut avoir accès au self.

Deux régimes sont proposés : Demi – Pensionnaire (DP) ou Externe (E)

Régime « DP » : l'élève déjeune au self au moins 1 fois et 1 jour FIXE dans la semaine.

Dans ce cas au début de chaque trimestre sur la note de frais, il vous est facturé une somme forfaitaire correspondant au nombre de repas théorique du trimestre. Le prix du repas est de **6,65 €**. Il ne peut y avoir de réduction du forfait qu'en cas d'absence, justifiée par un certificat médical, de plus de *cinq jours ouvrés consécutifs*.

Régime « E » : les autres cas.

Vous devez acheter des repas d'avance de façon à ce que la carte soit toujours alimentée. Le prix du repas est de **6,98 €** A chaque passage du badge un repas est décompté. Un badge ne peut passer qu'une seule fois par jour.

Vous trouverez ci-dessous un **coupon-réponse** sur lequel vous devrez **choisir** le régime de cantine de l'élève, **ce choix est irrévocable pour tout le trimestre**. Les changements de régime de cantine ne se font qu'à la fin de chaque trimestre et sont valables pour tout le trimestre.

N.B : à chaque passage au self, l'élève a la possibilité de connaître le solde de sa carte.

✂

.....
**COUPON-REPONSE à remettre au plus vite au Professeur Principal
qui transmettra au Service Comptable**

NOM PRENOM

CLASSE

Je choisis le régime de demi-pension :

REGIME « DP » (facturé au trimestre)

JOUR(S) CHOISI(S)

LUN

MAR

MER

JEU

VEN

REGIME « E » (Repas payables d'avance, par 5 au moins)

Date

Signature